

VALMOCLUB

Infos HIVER 2020/2021

« 36 ème Année »

ACTIVITES ETE

Les 2 sorties estivales avaient pour thème l'Histoire de la Savoie avant son rattachement à la France.

Le 28 juillet, 21 personnes sont allées en Maurienne pour visiter la barrière défensive des Forts de l'Eisseillon que les souverains de Savoie ont édifiés dans la première moitié du 19ème siècle pour se protéger des invasions françaises. Le temps fort de la matinée fut la découverte de la cascade d'Avrieux, impressionnante par sa hauteur (80m) et rafraichissante, par son embrun. Après le déjeuner dans le restaurant du Fort Marie-Christine, point culminant du système défensif, les participants ont visité le Fort Charles-Félix (aujourd'hui en ruines) et le Fort Victor Emmanuel, l'ouvrage majeur du dispositif, particulièrement bien conservé. La journée s'est achevée dans la redoute Marie-Thérèse qui a maintenant une vocation plus conviviale qu'au 19ème siècle ! (bar).

Le 12 août, 50 marins d'eau douce ont pris place à bord du navire "Aix'Space" qui avait été privatisé par le Valmoclub pour un déjeuner-croisière sur le lac du Bourget. Après le tour du lac commenté pendant le repas, une escale d'1h30 à l'Abbaye de Hautecombe a permis à tout l'équipage de découvrir (ou redécouvrir) ce joyau, nécropole des souverains du royaume de Savoie.

► Journée TENNIS & BOULES:

-Le **Dimanche 9 août** : **50** participants aux 2 tournois, joueurs et joueuses se sont affrontés avec un grand esprit sportif. La convivialité n'était pas en reste lors du repas du midi au "Chalet du Mottet" où s'est également déroulée en début de soirée, la remise des trophées et des lots.

-**TENNIS** : **14** participants :

-**BOULES** : **36** participants

Le trophée de « la copropriété la plus sportive » sera remis lors de L'AG

SAISON Hiver 2020/21

Du **Samedi 19 décembre 2020** au **Dimanche 18 avril 2021**

L'ouverture des Remontées est en principe prévue le 7 Janvier 2021 à CONFIRMER

► **AG VALMOCLUB :**

La fermeture des remontées mécaniques contraint le Valmoclub à reporter l'Assemblée Générale annuelle qui se tenait traditionnellement le 30 décembre. Si la réglementation à cette époque le permet, l'AG de l'année 2020 pourrait avoir lieu pendant la semaine du 13 au 20 février 2021. L'horaire et le lieu seront communiqués courant janvier.

A l'issue de cette assemblée, un repas est envisagé (dans la mesure des possibilités et le respect des règles en vigueur) pour remplacer le réveillon de la Saint Sylvestre qui est annulé.

En cas d'impossibilité de tenir l'AG en février, celle-ci serait reportée au mois d'août 2021

► **SLALOMS VALMOCLUB (Prévisionnel à confirmer)**

Auront lieu les :- mardi 16 février
- mardi 23 février

Nb : Les Slaloms sont toujours confirmés par affichage : ESF/ Maison de Valmorel / Télébourg

► **JOURNEE DECOUVERTE DE L'HIVER**

Une destination encore inédite : MONTCHAVIN/LES COCHES

Le Valmoclub propose une journée destinée à la fois aux piétons et aux skieurs à Montchavin/Les Coches, **le mardi 9 mars 2021** avec possibilité de report sur l'un des 3 jours suivants en cas de mauvais temps le mardi 9.

Organisation de la journée :

- Prise en charge des participants à la gare routière de Crêve-Cœur à 7h30 et à l'arrêt de bus du parking P8, à l'entrée de la station à 7h35,
- Arrivée à Montchavin vers 8h45 pour dépose des piétons et à 9h00 aux Coches pour dépose des skieurs au pied du télésiège de Plan-Bois,
- Récupération des piétons et des skieurs, selon les souhaits de chacun, soit à 16h45 aux Coches, soit à 17h00 à Montchavin,
- Retour à Valmorel vers 18h30.

Informations skieurs:

Le domaine skiable est immense. Les skieurs pourront choisir plusieurs options :
-le petit domaine de Montchavin/Les Coches : 34€ la journée pour les seniors,
-le domaine de La Plagne : 44€ la journée seniors,
-le forfait "Paradiski" (La Plagne/Les Arcs) : 50€ la journée seniors.

Ce dernier forfait permettra aux amateurs de sensations tranquilles, d'emprunter le "Vanoise Express", téléphérique à 2 niveaux qui relie les domaines de La Plagne et des Arcs à 200m au-dessus du vide. Un plancher de verre au niveau inférieur permet de contempler la vallée...

Informations piétons :

Montchavin est un village de charme à 1250m d'altitude. Il est relié par un télécabine (3€ le passage) ou par des navettes gratuites, à la station des Coches dont l'architecture rappelle certaines similitudes avec celle de Valmorel.

Les piétons pourront donc aisément visiter les 2 stations : magasins et produits régionaux dans chacune d'elles.

De multiples possibilités de promenades, à pied ou en raquettes, par des sentiers balisés au départ de chacune des 2 stations.

Le Valmoclub suggère aux marcheurs aguerris (ou adeptes de raquettes), le sentier du Chanton qui relie en 45mn à une heure de marche, la station des Coches jusqu'au départ du "Vanoise Express" également accessible aux piétons (15€ l'A/R pour les piétons). Parcours de 2h30 aller-retour si l'on inclut le téléphérique, à faire le matin, faute de temps suffisant après le déjeuner.

Les piétons qui souhaiteront rejoindre les skieurs pour déjeuner monteront sur le plateau de Plan Bois par la télécabine du Lac Noir (8€ la montée) pour profiter d'un panorama exceptionnel à 360° jusque sur le Mont Blanc. Le restaurant "Chez Laurette" situé à 1820m d'altitude nous accueillera. Il se trouve à 400m de l'arrivée de la télécabine, dénivelé négatif de 58m pour accéder au restaurant et bien sûr de 58m en positif pour regagner la télécabine. On y déjeune à l'intérieur ou en terrasse. Choix entre un "menu-groupe" concocté par le Valmoclub ou la carte.

Pour la digestion : "la Boucle de Plan-Bois", balade facile d'une heure aller-retour sur ce large plateau très ouvert, avant de reprendre la télécabine pour regagner la station.

Les piétons qui préféreraient rester déjeuner dans l'une ou l'autre des 2 stations, trouveront un large choix de restaurants. Une suggestion : "Cocotte and Co", sur la place du vieux village de Montchavin, à 150m du télésiège, également accessible aux piétons.

Prix demandé pour chaque participant : 13 euros

Cette contribution représente une participation partielle au coût du transport Valmorel/Montchavin/Les Coches et retour.

Le Valmoclub financera le complément. Ainsi, la subvention du Valmoclub est identique pour les skieurs et les non-skieurs.

Pour profiter de cette journée, il vous suffit d'imprimer (ou de reproduire) et de compléter le bulletin d'inscription ci-dessous, accompagné de votre chèque et d'adresser le tout (ou déposer dans la boîte aux lettres) avant le 1er mars 2021 à :

Alain JOUBERT, 8 Roche Combe, 73260 VALMOREL

BULLETIN D'INSCRIPTION

Mr.....

Mme.....

s'inscrit(vent) à la journée Montchavin/Les Coches du mardi 9 mars 2021 (dans la limite des places disponibles*).

Votre téléphone portable :.....

Votre adresse à Valmorel : Copropriété.....

Appartement N°

Votre adresse e-mail :

Toutes ces coordonnées sont primordiales pour vous joindre au dernier moment, pour la confirmation du voyage.

Je joins un chèque d'un montant total de euros, libellé à l'ordre du VALMOCLUB, se décomposant ainsi :

..... personne(s) participant à la journée du 9 mars 2021, pour le voyage A/R en car X 13 euros = euros.

NB : Ce chèque ne sera encaissé qu'après le voyage et restitué en cas d'annulation par les organisateurs uniquement. Sauf cas de force majeure, l'inscription est irrévocable et le chèque ne pourra pas être restitué en cas d'annulation par les personnes inscrites.

* Votre inscription sera définitive après confirmation du Valmoclub (capacité du car : 53 personnes)

La sortie serait annulée en cas d'un nombre insuffisant de participants. Elle est bien sûr, subordonnée à l'évolution de la situation sanitaire.

<u>VALMOCLUB</u> Maison de Valmorel 73260 VALMOREL
--

Président: Roland VIGNERON 06 16 79 02 66

« r.vigneron@cegetel.net »

Membres du bureau : - Patrice BONNEAU : 06 24 27 17 26

- Dominique ONOFRI : 06 81 97 41 03

- Alain JOUBERT : 06 28 29 10 06

- Jean-Claude CAMBOURNAC : 06 24 09 54 88

- Viviane REY : 06 87 42 13 08